

LISTE des DELIBERATIONS  
EXAMINEES en SEANCE du  
CONSEIL MUNICIPAL du 23 MARS 2023

Approbation du procès-verbal de la séance du 22 décembre 2022	<u>Adopté à l'unanimité</u>
1 - Approbation du compte de gestion 2022	<u>Adopté à l'unanimité</u>
2 - Approbation du compte administratif 2022	<u>Adopté à l'unanimité</u>
3 - Affectation des résultats 2022	<u>Adopté à l'unanimité</u>
4 - Vote des taux d'imposition 2023	<u>Adopté à l'unanimité</u>
5 - Attribution des subventions	<u>Adopté à l'unanimité</u> 8 abstentions
6 - Vote du budget primitif 2023	<u>Adopté à l'unanimité</u> 3 abstentions
7 - Droits d'occupation du domaine public et autres tarifs	<u>Adopté à l'unanimité</u>
8 - Octroi garantie annuelle à certains créanciers de l'Agence France Locale	<u>Adopté à l'unanimité</u>
9 - Approbation convention avec l'EPFL portage foncier 99 rue A. Lahourcade	<u>Adopté à l'unanimité</u> 3 abstentions
10 - Approbation convention avec l'EPFL portage foncier 216 chemin Inta	<u>Adopté à l'unanimité</u>
11 - Bail commercial SAS "voie une"	<u>Adopté à la majorité</u> 1 contre 3 abstentions
12 - Demande de subvention réaménagement de la bibliothèque	<u>Adopté à l'unanimité</u>
13 - Attribution d'un fonds de concours pour l'aménagement d'aires de jeux	<u>Adopté à l'unanimité</u>
14 - Renouvellement plan de formation mutualisé du personnel communal	<u>Adopté à l'unanimité</u>
15 - Recrutement agents contractuels	<u>Adopté à l'unanimité</u> 3 abstentions
Compte-rendu des décisions prises par Mme le Maire en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales	<u>Dont acte</u>
Présentation de l'état annuel des indemnités des élus perçues en 2022 (art. L.2123-24-1-1 du CGCT)	<u>Dont acte</u>

Publié sur le site internet et affiché sur le panneau d'affichage de la mairie le 28 mars 2023

Mme le Maire,  
Marie-Pierre BURRE-CASSOU


